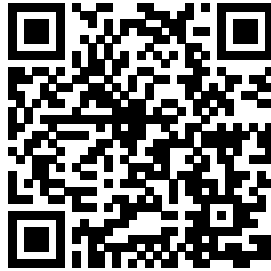


OMBRE ET LUMIERE/LE SALON BY SULLY



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 janvier 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu en date du 30.11.2023 par Me GIGOI Notaire au sein de la SAS « Patrick MARTINEL, Cathy SASSO, Laurent GIGOI, Amélie COCHET-VILLESECHE et Florence VADERNOTTE-GILLET », Notaires associés sis 6 rue Viala 84000 Avignon enregistré au SPFE AVIGNON 1 le 11.12.2023 DOS 2023 0065012 REF 8404P01 2023 N 02481

La société dénommée **OMBRE ET LUMIERE**, SARL au capital de 20 000 euros dont le siège social est à MORIERES LES AVIGNON (84310) 360 avenue Jean Monnet RCS AVIGNON 498 536 101

A cédé à la société **LE SALON BY SULLY**, SARL au capital de 1000 euros dont le siège social est au 133 avenue de la libération 84270 VEDENE RCS AVIGNON 980 635 809

Un fonds de commerce de salon de coiffure sis à MORIERES LES AVIGNON (84310) 360 avenue Jean Monnet connu sous le nom commercial OMBRE ET LUMIERE

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de même jour

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE DEUX MILLE EUROS (32 000,00 EUR) s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour TRENTE DEUX MILLE EUROS (32 000,00 EUR)



Ecrit par Echo du Mardi le 26 janvier 2024

- aux matériel non valorisé

Les oppositions seront reçues en l'office de la Patrick MARTINEL, Cathy SASSO, Laurent GIGOI, Amélie COCHET-VILLESECHE et Florence VADERNOTTE-GILLET, Notaires associés sis 6 rue Viala 84000 Avignon dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales